



DEPARTEMENT
DE L'AVEYRON

Commune D'ESTAING

DECISION N°2025-14

Objet : Signature de l'avenant n°1 du lot 1 du marché camping

Vu l'article L 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020 donnant délégation au Maire dans les domaines prévus à l'article L.2122-22 du CGCT,

Considérant la délibération DL2024-07-001 en date du 6 août 2024,

Vu les adaptations techniques constatées en cours de chantier et les ajustements demandés par l'architecte,

DECIDE :

- De signer l'avenant n°1 pour le lot 1 Gros Oeuvre de l'entreprise BERNARD BTP

Avenant n°1 du 12 mai 2025	- 3 991.95 € HT	- 4 790.34 €TTC
----------------------------	-----------------	-----------------

Estaing, le 16 mai 2025

Le Maire,

Nathalie COUSERAN



Certifié exécutoire

Transmis à la Préfecture et publié le

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://telerecours.fr>

Accusé de réception en préfecture
012-211200985-20250516-202514-CC
Reçu le 17/06/2025